Saint-Étienne de Baïgorry, le 09/07/2021

Devis pour le changement de l’autocommutateur du collège

 et des postes téléphoniques fixes

Nous souhaiterions changer l’autocommutateur du collège qui date de 2016 (Marque Alcatel-Lucent) ainsi que les postes téléphoniques fixes (également Alcatel Lucent).

Nous souhaiterions deux devis : un pour la location et un pour l’achat des matériels.

Actuellement, nous avons :

* 1 poste au secrétariat : qui fait standard,
* 3 postes dans l’administration,
* 4 postes dans le collège (logements de fonction, CDI, cuisine).

L’offre comprendra :

* le coût des matériels,
* le détail des abonnements mensuels (si location),
* la formation des utilisateurs,
* la maintenance incluse pour la durée de la location,
* en cas de dépannage : la main d’œuvre et le déplacement seront inclus dans l'offre.

Le prix :

* idéalement, si location, le prix sera ferme pour les trois ans. Si une formule de révision de prix est prévue au contrat, le fournisseur devra indiquer le nouveau prix par écrit 3 mois avant la reconduction,
* le prix comprendra la prestation, le déplacement et la main-d’œuvre,
* le prix sera présenté HT et TTC.

Une visite des installations est envisageable pour établir le devis.

Le règlement s’effectuera par mandat administratif après service fait sur présentation d’une facture qui satisfait aux obligations réglementaires et déposée sur la plateforme CHORUS PRO.

La résiliation par l’une ou l’autre des deux parties devra être réalisée par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date anniversaire du contrat.

La proposition sera déposée sur le site de l'AJI avant le 1er septembre 2021 à 12h00.

Documents à fournir :

* les devis (offres, conditions de dépannage, tarif TTC, conditions de résiliation, etc...),
* attestation d'affiliation au registre du commerce.

Évaluation sur la qualité des prestations :

* conditions d'intervention 20%,
* délais d'intervention : 40%
* le prix : 40%.